

# V.A.E.

## Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

RNCP - Aide-Soignant : 35830

RNCP - Auxiliaire de puériculture : 35832

18

PERSONNES ACCOMPAGNÉES  
PAR AN EN 2019

15

HEURES D'ACCOMPAGNEMENT

92%

TAUX DE SATISFACTION EN 2019

72%

TAUX DE VALIDATION  
PARTIELLE EN 2019

\*en raison de la crise sanitaire, le dispositif de la VAE a du faire face à de nombreux reports sur les effectifs 2020 et 2021 (20 élèves en VAE en 2020 reportés en 2021. A cette date, pas de statistiques sur cette session.

### Découvrez les métiers

**Auxiliaire de puériculture :** En tant que professionnel(le) de santé, l'auxiliaire de puériculture est autorisé(e) à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

**Aide-soignant :** L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre infirmier. Son rôle est d'accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie, de collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences et de contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

#### En savoir plus

- ✓ Diplôme de niveau 4
- ✓ Formation à Lyon
- ✓ 15 heures d'accompagnement
- ✓ Coût de la formation : 870 €
- ✓ Financement : OPCO, CPF

### Prochaines Rentrées

2 sessions par an avec 2  
rentrées en mars et septembre

### Dates de sélection

### Conditions d'admissions

Pré-requis : La notification de recevabilité délivrée par l'Agence de Services et Paiement (ASP).

### Délais d'accès

6 mois

#### Téléchargements :

- Devis VAE auxiliaire de puériculture et aide-soignant
- Notice d'inscription VAE

JE M'INSCRIS

ÉCOLE  
ROCKEFELLER

### La recevabilité

Les demandes de dossier de recevabilité (livret 1) et renseignements sur les modalités pratiques de candidature s'effectuent auprès de l'ASP (Agence de services et Paiement) sur son site ou par tél : 0810 017 710.

Depuis le 7 août 2018, tout candidat à la VAE peut transmettre sa demande de recevabilité, sur le portail de l'ASP, de manière dématérialisée, permettant de réduire les délais d'acheminement. Les candidats peuvent toujours, s'ils le souhaitent, adresser leur demande par courriel ou par voie postale après avoir imprimé les formulaires accessibles sur le site.

**Attention : un seul dépôt de livret 1 par diplôme (et pour au maximum 3 diplômes différents), est possible par année civile (du 1er janvier au 31 décembre de la même année).**

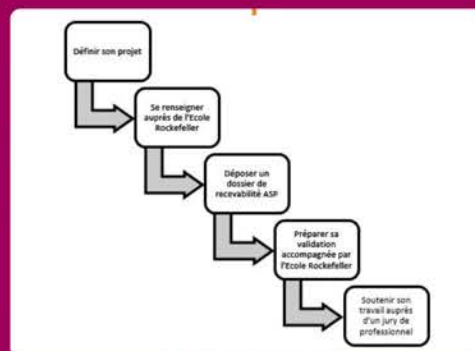
La décision de recevabilité ou d'irrecevabilité est notifiée par courrier au candidat pour le compte de l'autorité administrative compétente (soit le préfet de région du lieu de résidence du candidat) dans un délai de deux mois suivant la réception du livret 1 complet. **Cette recevabilité est acquise pour 3 ans à compter de sa date de notification.**

### Le livret de présentation

Si votre livret 1 est recevable, l'ASP vous adressera un livret de présentation de vos acquis (livret 2). Elle vous indiquera la date des prochains jurys fixés dans le calendrier régional. Ce livret 2 peut également être téléchargé sur le site <http://vaa.asp-public.fr>.

Concernant la rédaction du livret 2, vous devez détailler des situations de travail en rapport avec les référentiels d'activités et de compétences de la certification visée. Il est conseillé de le rédiger de manière dactylographiée (non manuscrite) avec insertion d'une pagination afin de faciliter sa lecture auprès des membres de jurys, tout en veillant à l'orthographe et la syntaxe du document.

Ce livret 2 est à renvoyer en 4 exemplaires (3 exemplaires dans le cas du DEIBO) à l'ASP en fonction des dates limites de dépôt du livret 2 et du calendrier des sessions de l'année.



Procédure à respecter

# Méthodes

## Méthodes mobilisées

Étape 1 : (3 heures) Cette séance doit permettre au candidat de prendre conscience de l'intérêt (personnel, professionnel, social) d'acquies ce type de certification : un premier temps en cours magistral et un deuxième temps d'échange et de réflexion entre le candidat et l'accompagnateur. Le groupe compte 12 personnes maximum.

Étape 2 : (10 heures) L'accompagnement personnalisé de 10h30 se décompose en 2 phases.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Un entretien individuel pour effectuer un diagnostic partagé des acquis et se situer par rapport aux étapes suivantes de l'accompagnement.
- Un temps collectif : utilisation des acquis et de la richesse de chacun pour s'approprier des notions et la méthodologie nécessaire pour expliciter des

compétences. Le nombre de séances et le travail en sous-groupes de 3 à 4 personnes permettent un travail de réflexion et d'écriture sur les compétences acquises et les situations professionnelles vécues en lien avec les compétences du livret 2. L'échange en groupe restreint autour de plusieurs situations professionnelles exposées par les candidats permet d'approfondir l'analyse et la rédaction de chacune d'elles. Le nombre permet une réassurance par rapport à l'écrit.

Étape 3 : Préparation de l'argumentation orale avec le jury (1 heure), travail sur l'argumentation, le développement de la présentation des situations professionnelles à partir d'un questionnement sur le dossier. Des simulations à l'épreuve orale sont mises en œuvre pour dédramatiser l'épreuve orale et mieux comprendre le questionnement et les attentes du jury de certification.

Étape 4 : (1 heure) Rencontre d'une heure (en individuel ou en groupe de 8 maximum) pour concrétiser les préconisations du jury.



### Modalités d'évaluation de l'accompagnement à la VAE :

Préparation de l'entretien avec le jury : présentation du déroulement de l'entretien et des types de questions susceptibles d'être posées au regard de votre expérience. Mise en évidence des atouts et points de vigilance du candidat.

## Évaluation de l'accompagnement

Rendu des écrits produits en interséances par l'accompagnateur et propositions de réajustements. Rendu du livret complet en vue de la préparation à l'épreuve orale.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation d'accompagnement à la rédaction du livret 2 est remis à chaque participant.

#### AIDE-SOIGNANT

### Tout savoir sur la formation d'aide-soignant

L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

#### AUXILIAIRE DE PUERICULTRICE

### Tout savoir sur la formation d'auxiliaire de puéricultrice

L'auxiliaire de puériculture est autorisé(e) à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Cette formation accueille et accompagne les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique

[En savoir plus](#)

## École Rockefeller

4, avenue Rockefeller, 69373 LYON CEDEX 08  
04 78 76 52 22  
eiasm@ecole-rockefeller.com



## liens

L'école Recrute  
CERAN - Centre de Ressources et  
d'Accompagnement au Numérique  
CFA Santé Social Auvergne Rhône-Alpes

## Portail Apprenants

Votre Espace



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
- Actions de formation ;  
- Actions permettant de faire Valider les Acquis de l'Expérience.